

07/01/07

PM/MF.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DU CONTENTIEUX ET DE
LA JUSTICE.

Usumbura, le 19 octobre 1956.

No 11/2/ 08785/ 3470

OBJET:

Bienfaisance publique

5000/sec.

80-60-56 A.T.
3.

Instructions

- Transmis copie pour information à
- Monsieur le Résident (DEUX)
- Monsieur le Directeur Provincial du Service des A.I.M.O. à USUMBURA.
- ▲ Monsieur l'Administrateur de Territoire (TOUS)

Shangugu

Monsieur l'Administrateur,

Subsidiairement à ma lettre circulaire no 11/2/03918/1647 du 13 juin 1955, j'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la lettre no 05/38146/310/B.P. du 11 octobre courant de Monsieur le Gouverneur Général et relative à l'objet cité sous rubrique:

" J'ai l'honneur de me référer à ma
" lettre no 05/34902/311/BP du 4 juin 1955, par laquelle je
" vous priais de m'aviser sans délai, au besoin par télégram-
" me, de toute ouverture de dossier d'indigence, et de signa-
" ler directement au Département les rapatriements d'indigents
" chaque fois qu'il est à craindre qu'un remboursement de cau-
" tion ne soit effectué au préjudice du Trésor.

" Il va de soi que la voie télégraphi-
" que, pour ces informations, ne doit être utilisée que lorsque
" l'on peut craindre qu'un cautionnement soit remboursé ou une
" garantie levée avant que n'aient pu être déduites les sommes
" avancées par le Trésor Colonial.

" Il ne s'agit nullement de signaler
" par télégramme, au Département ou à moi-même, toutes les
" interventions de la Bienfaisance Publique; il suffit que les
" cas ordinaires soient portés à ma connaissance par la voie
" normale."

Je vous saurais gré de bien vouloir classer la présente dans votre farde d'instruction permanente.



Le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
p.o.
Le Chef du Service Provincial
de la Justice et du Contentieux,
E. DUCARME,

Conseiller Juridique.